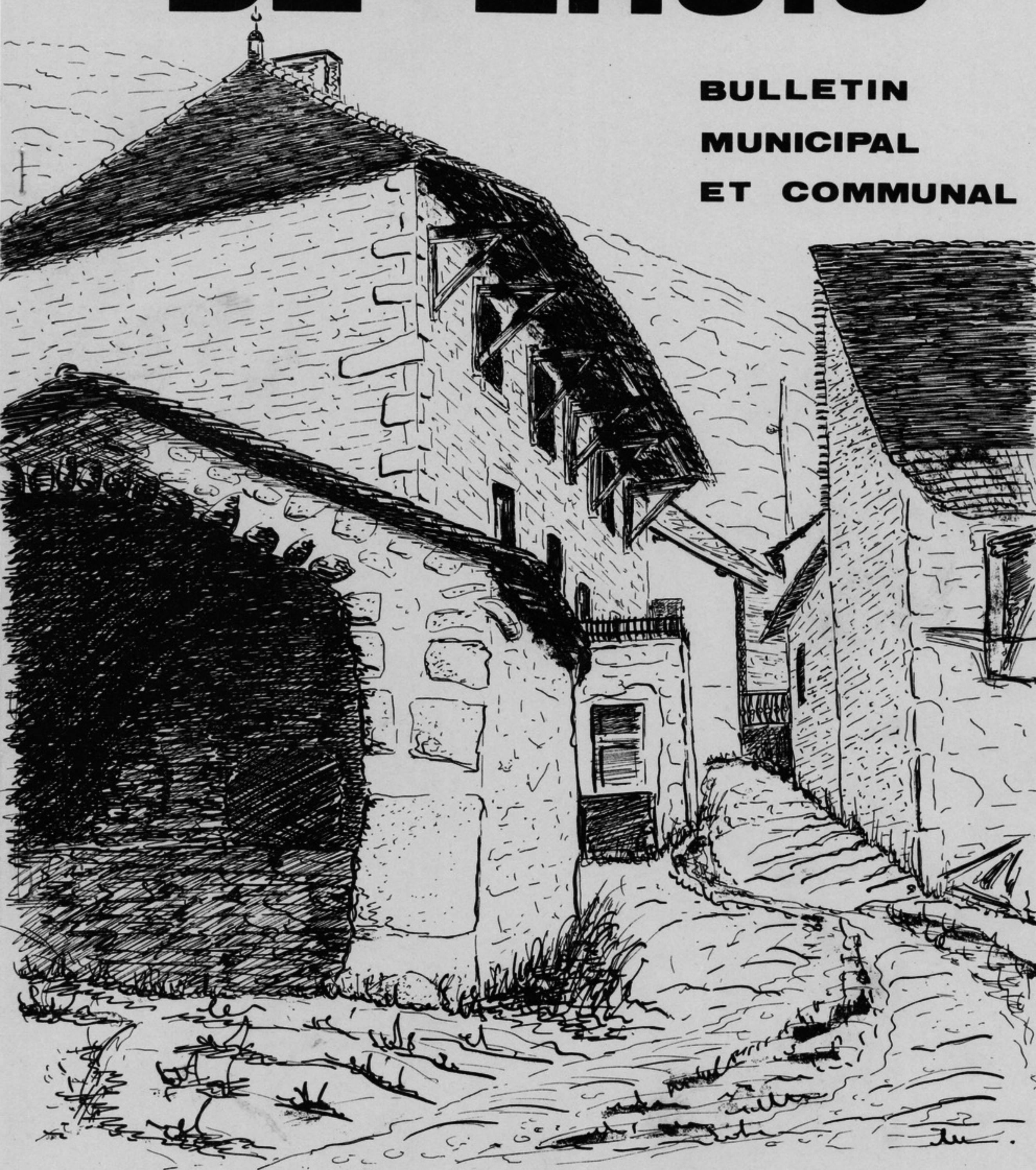


ECHOS DE LHUIS

**BULLETIN
MUNICIPAL
ET COMMUNAL**



N.16 OCTOBRE 1987 À FEVRIER 1988

Au fil des pages des numéros précédents des "Echos de Lhuis", vous avez pu suivre l'évolution du projet de Maison de Retraite. L'enquête de besoins avait été menée fin 1985, c'est déjà très loin mais les années écoulées depuis n'ont altéré ni notre bonne volonté, ni notre désir de voir aboutir ce projet.

Au cours des mois, les plans ont évolué. De réunions en communications téléphoniques, nous avons essuyé des déceptions et connu de grands espoirs. Ces jours-ci, nous achevons le dossier qui doit être présenté devant les commissions qui donneront le feu vert à la construction.

Nous avons investi beaucoup d'heures et mis tout notre coeur dans ce projet, souhaitons que ce ne soit pas pour rien et que dans deux ans, nous pourrions ouvrir les portes de notre Maison des Aînés à tout ceux qui sur la commune et le canton en ont besoin. Ces personnes pourront ainsi rester dans leur pays et ne seront plus contraintes de partir dans des établissements éloignés. Cette Maison d'Accueil pour Personnes Agées représentera également pour la commune, des emplois (environ 17) et nous l'espérons, contribuera par la regain d'activité qu'elle représentera à redonner un peu de mouvement à notre village.

Le Groupe de travail
pour la Maison de Retraite.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 1er.Décembre 1987

Excusés: Monsieur Alphonse GIROUD et Simon ALBERT.
Marcel BONNARD, 1er.Adjoint, préside la séance.

CLASSE DE NEIGE:

Délibération est prise pour allouer 4.400 F. au Sou des Ecoles.

AIDE SOCIALE:

Délibération est prise pour une subvention de 3.500 F.

RECHERCHES D'EAU:

Le puits est terminé, il mesure 10m50 de profondeur. Des pompages ont été effectués durant 72 heures à un débit de 180 m3/h. Les résultats d'analyse de l'Institut Pasteur montrent que l'eau est toujours potable.

WC LOCAL ASSISTANTE SOCIALE:

La commission des batiments examinera la demande samedi 5 Décembre et présentera au Conseil, plans et chiffrages.

MONITEUR D'EDUCATION PHYSIQUE:

La création d'un poste sur le canton a été envisagée. La mensualisation de la personne employée implique de gros frais si peu de communes sont intéressées (7.680 F./mois charges comprises soit 93.184 F.pour l'année). Le projet est donc rejeté par le Conseil Municipal.

L'école est plus intéressée par des équipements ou des sorties que par l'aide d'une personne extérieure.

CIMETIERE:

L'ouverture des plis a eu lieu en présence de Messieurs Germain et Babolat de la DDE ainsi que Messieurs Bonnard, David et Madame Ramel.

Monsieur JALABERT est retenu pour effectuer les travaux (90.017,60 F. T.T.C.).

CHEMINS:

Visite de la commission fixée le samedi 5 décembre.

OUVRIER POLYVALENT:

Monsieur Pinjon part à la retraite fin 1988. Un nouvel employé doit être embauché. Cette personne commencera son travail le 1er.Avril 1988.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 Janvier 1988.(grille, presse ...) Les candidats devront être âgés de moins de 40 ans et posséder le permis poids lourd (obligatoire dans le cas d'un employé communal pour conduire un tracteur).

ECLAIRAGE PUBLIC:

Une demande a été formulée par Madame Chopin à Rix.

LOTISSEMENT:

Le projet évoqué à Vagnot est difficile d'exploitation et trop loin du village (circulation problématique à Saint-Martin).

Un projet de lotissement en plusieurs tranches, auquel la DDE est très favorable est présenté par Marcel BONNARD.

Le Conseil Municipal adopte ce projet. Les parcelles de terrain de 650m2 environ seront viabilisées et revendues aux personnes intéressées (particuliers) pour construire.

EAUX USEES:

Concernant la Maison de Retraite et le lotissement.

Tout d'abord elles pourraient être reliées à l'actuelle station des Certelles, puis emmenées jusqu'à une station de lagunage qui pourra être aménagée sur les terrains communaux situés à droite de la route de Groslée. L'étude est à faire rapidement.

FOSSÉS BORD DU RHONE:

Des problèmes d'inondation de terrain sont apparus depuis la mise en eau du barrage de Sault-Brenaz. L'eau reste à fleur de terre réduisant les récoltes à néant dans certains champs.

Le projet de fossés déjà évoqué est donc abandonné pour l'instant.

Le réhaussement du chemin vers la maison Rigaud à Rix, estimé à 38.000 F. par la DDE est à réexaminer.

OPAC. MAISON DE RETRAITE:

Monsieur David rend compte de la réunion de la veille (Monsieur Fontaine de l'OPAC, Monsieur Duroule architecte, Monsieur Berlioz, Messieurs Bonnard, David et Madame Ramel).

Les PLA seront accordés au moins en partie en 1988.

Il faudrait d'autre part obtenir une promesse d'attribution de la part des Conseils Général et Régional.

Le dossier du projet doit être constitué, présenté et défendu devant la CRISM.

Mademoiselle Roux a donné son accord pour la vente du terrain. Une promesse de vente va être élaborée prévoyant une close d'annulation si la Maison de Retraite ne se fait pas.

CHASSE:

Des réclamations ont été formulées en Mairie: la municipalité demande aux chasseurs d'observer les règles de prudence concernant la pratique de la chasse près des habitations, en particulier à Saint-Martin.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 2 Février 1988

Excusé: Monsieur Alphonse GIROUD.

LOYER GENDARMERIE:

Le bail arrive à expiration et doit être renouvelé. Une étude de la direction générale des impôts a été formulée; elle propose:

Pour 18 ans de passer de 9.385,08 F. à 20.000 F. par an pour les locaux techniques et de 21.898,50 F. à 46.000 F. pour les logements.

Délibération est prise pour fixer ces nouveaux prix adoptés par le Conseil Municipal.

LOYER POSTE:

Le bail est renouvelé.

ONF:

Délibération est prise par le Conseil Municipal pour autoriser l'ONF à exploiter des coupes de bois: 70m3 de feuillus et 100m3 de résineux.

PIL:

Un dossier a été rempli et adressé à l'Agence pour l'Emploi. Personne ne correspond au poste à Lhuis. A Groslée, par contre, Monsieur Malot est prêt à remplir cet emploi pendant 6 mois (coût pour la commune: 500 F. par mois, pas de charges sociales).

EMPLOYE COMMUNAL:

12 candidatures ont été présentées en Mairie.
Marcel BONNARD porte son choix sur Jean-Paul CONAND.

Gérard DEGLISE attire l'attention des Conseillers sur une révision de l'emploi de travailleur polyvalent et sur les moyens mis à sa disposition; en fait peu d'équipement.

Le ramassage des ordures ménagères et son éventuel changement de jour (le lundi) est évoqué et sera examiné.

PROGRAMME TRAVAUX 1988:

Un tour de table des propositions de travaux dans les bâtiments est effectué afin de préparer le budget primitif:

- Bâtiments scolaires: hall d'entrée école des grands,
Sanitaires,
Peinture salle ordinateur,
Goudronnage des 2 cours.
- Logements instituteurs: hall et cuisine chez Madame Traina.
- Equipement informatique de la Mairie.
- Réfection de la façade du garage de la Cure.
- Demande de local pour réunion des jeunes de la commune:

Le PARM (Programme d'Action pour la Revitalisation du Milieu rural) et sa commission pour la Famille présente cette requête au nom des jeunes. (Mesdames Carrel, Rodet, Buisson, Guyot et Messieurs David, Déglise et Coindard) Aucun local non communal n'est satisfaisant: il faut une pièce centralisée, mais ne dérangeant pas le voisinage; il y a possibilité au sous-sol de la salle polyvalente, à côté du garage, mais l'accès ne doit pas transiter par la salle polyvalente. Il faudrait donc acheter 1m de terrain sur le jardin de Monsieur Catcel. Un club devra être constitué, avec un bureau double, (exemple: 2 présidents: 1 adulte et 1 jeune...) et un règlement élaboré.

- Garages gendarmerie: un architecte sera consulté. L'emplacement ne devra pas gêner une éventuelle future construction.

- Petit mur pour fermer le jardin de la poste.

AGRANDISSEMENT CIMETIERE:

Vu l'apport de terre la nouvelle partie sera entièrement de niveau avec l'actuelle. Le mur de séparation prévu initialement est donc entièrement supprimé. 200 emplacements sont ainsi créés (400 places environ).

Les travaux sont commencés par Monsieur Jalabert.

LOTISSEMENT CERTELLES:

L'achat des premiers terrains est prévu pour 1988.

EAUX:

Avis favorable de la DDASS pour continuer les travaux.

La DDA demande que des pompages soient effectués en période d'étiage. La suite des travaux se fera donc au 2em. Semestre 1988. A prévoir seulement au budget supplémentaire.

MAISON DE RETRAITE:

Monsieur Duroule tenant compte des observations des différents organismes a modifié les plans. L'avant-projet sommaire est parvenu en Mairie. Les plans sont présentés par Monsieur David aux conseillers.

DIVERS:

PARM: la commission culturelle propose d'étudier un projet d'aménagement de la salle des Fêtes: sonorisation. Les problèmes d'acoustique donc de revêtement mural sont à régler préalablement.

PARM: Le restaurant de la Tour de Lhuis et son éventuelle réinsertion dans la vie du village a été évoquée. Une réunion avec un architecte du CAUE a eu lieu. L'architecte va proposer plusieurs projets pour diverses activités avec chiffrages, plans, financements possibles...

Opération d'aide à la rénovation de l'habitat: une coopération intercommunale serait à envisager pour trouver le parc suffisant de maisons à rénover (une centaine pour lancer l'opération).

I N V I T A T I O N

A TOUTES LES ASSOCIATIONS, A TOUS LES HABITANTS

DE LHUIS,
ET DE SON CANTON

L'Amicale "DETENTE ET LOISIRS" -votre club 3em.âge- organise pour le DIMANCHE 17 AVRIL un thé dansant animé par l'ACCORDEON CLUB de Morestel, salle polyvalente de Lhuis. Ouverture des portes à 14 heures, - entrée gratuite -. Ambiance chaude et amicale assurée.

Si des clubs amis nous ont déjà réservé cet après-midi, c'est sur Vous aussi, Membres des toutes Associations, que nous comptons; c'est sur Vous aussi Habitants de Lhuis et de son canton, que nous comptons, Nous les "Anciens". Que nos Enfants et Petits-Enfants viennent nous encourager par leur présence: la piste de danse, la pâtisserie, la buvette sont ouvertes à tous.

Des activités à Lhuis, il en faut, et, à mon avis de Président de l'Amicale, je crois qu'en ce début d'année 1988 c'est bien parti; il faut que ça bouge ! -ça bouge ailleurs, pourquoi pas chez nous ? Et pour le moral c'est tellement bon! -.

Alors, le 17 AVRIL, pensons-y tous: on danse à Lhuis.

NOTA: votre Club bouge encore cette année:

- la "journée Royale" du jeudi 10 Mars a été un réel succès (46 personnes présentes).
- le 27 Mars, voyage en TUNISIE, près de Monastir -1 semaine pour 26 personnes, dont 10 du Club-.
- Du Dimanche 4 au Samedi 10 Septembre, séjour en Auvergne à St.NECTAIRE pour le prix promotionel de 1.490F. -(30 personnes se sont déjà inscrites en une seule journée, le 10 Mars)-

Vous qui lisez ces lignes, si vous êtes tentés de vous joindre à ce petit groupe, alors n'hésitez pas... décrochez votre téléphone et faites le 74-39-84-43.

Le Président
C.BONGIBAUT.

A L A C R O I S E E D E S C H E M I N S

Un examen rapide et sans doute trop superficiel de la situation socio-économique de notre commune et de son environnement proche, fait apparaître que, contrairement à beaucoup d'autres endroits, nous avons bénéficié durant la dernière décennie d'une chance rare: la situation de l'emploi ne s'est pas dramatiquement dégradée. Le secteur agricole conserve son potentiel, les quelques PME implantées dans notre secteur ont résisté à la crise, les services publics et privés, ce sont, jusqu'alors, globalement maintenus.

Mais il nous faut aussi constater que cela n'a pas les répercussions que l'on aurait pu espérer sur le plan démographique. Notre population vieillit, et le renouvellement des générations s'assure de plus en plus difficilement car la natalité est en baisse.

Nous installer dans cette situation et l'accepter serait dangereux pour l'avenir.

Un recul démographique entraînera une dégradation puis une disparition des services publics et privés et cela aura pour répercussion des conditions de vie plus difficiles pour les gens, qui ne les inciteront ni à rester, ni à s'installer...

Déjà, pour la prochaine rentrée scolaire, une menace précise de suppression d'une classe à l'école existe, et à une échéance de 5 ans, c'est un deuxième poste qui serait sur la sellette, si l'évolution amorcée se poursuivait. C'est un signal d'alarme sérieux, qui amène à se poser cette question: dans le contexte actuel de restriction draconienne des dépenses publiques, pourrions-nous sauvegarder notre gendarmerie, notre poste, notre perception, nos commerces...?

Pourquoi cette situation?

Il y a à la base un problème de mœurs. La génération des 30/40 ans assurée de sa situation, a accepté d'avoir 2 ou 3 enfants par famille. Celle qui lui succède et arrive à l'âge adulte, devant les incertitudes de son avenir, hésite à fonder une famille, et quand elle le fait, limite à 1 le nombre de ses enfants.

Un retournement de cette évolution, lié à une amélioration sensible du contexte socio-économique, sera lent, donc sans effet à court terme.

Pour stopper cette évolution, il n'y a qu'une solution envisageable: que de nouvelles familles s'installent à Lhuis.

Pour cela, elles devront y trouver un cadre de vie accueillant et offrant l'essentiel des services nécessaires à notre époque et d'une qualité égale à ce qu'elles trouveraient en ville. Il faudra qu'elles puissent trouver un emploi sur place ou à proximité. Enfin, il est indispensable qu'elle puisse s'y loger convenablement et à des coûts compatibles avec leurs revenus.

Consciente de ces problèmes, la municipalité s'attache à les résoudre. Cela lui est particulièrement difficile. Pour des raisons budgétaires en particulier. Une part importante des moyens financiers dont elle dispose doit être consacrée aux dépenses de fonctionnement (batiments, voirie, réseau d'eau, services...) et elle est contrainte d'étaler sur de longues échéances les investissements. De plus en plus on observe que les subventions départementales, régionales, sont octroyées à des projets inter-communaux, ce qui implique la mise en place d'une coopération entre collectivités locales très difficile à promouvoir, d'une part parce qu'elle

ne s'inscrit pas dans nos pratiques habituelles, d'autre part parce que la spécificité de notre canton, écartelé entre divers pôles d'attraction, accentue ces difficultés. Augmenter les produits financiers pour pouvoir faire plus en même temps, et plus rapidement, exigerait une telle hausse des impositions que celle-ci deviendrait un repoussoir...

Cependant des actions ont été menées à bien, des projets sont en cours d'élaboration.

Pour assurer le maintien des services publics, un effort important et constant a été consenti pour améliorer leur hébergement (poste, école, perception, gendarmerie). Pour favoriser l'emploi, tout en assurant un service nouveau pour une tranche de la population qui en a particulièrement besoin, le projet d'implantation d'une maison de retraite a été mis sur pied et l'instruction du dossier avance. Beaucoup pense sans doute qu'on en entend parler mais qu'on ne voit rien se concrétiser. Il faut que vous sachiez que rien n'est simple et que ceux qui l'on plus particulièrement pris en charge y ont consacré et vont y consacrer encore des heures et des heures de travail, en réunions, en préparation, en voyages à Bourg etc...

Pour accueillir et fixer de nouvelles familles un projet de lotissement est à l'étude.

Mais les responsables à ce sujet font une remarque. L'on observe à Lhuis que plusieurs maisons sont à vendre - près d'une dizaine! - que nombre de logements pratiquement en état sont vides et restent désespérément vides...

Et pourtant, des gens qui ont un emploi à Lhuis ou à proximité souhaitent s'installer avec leur famille; à défaut de pouvoir répondre positivement à leur demande, l'on est obligé de les envoyer ailleurs.

A tous ces propriétaires de logements disponibles, nous lançons un pressant, un vibrant appel. Vous ne souhaitez pas voir votre patrimoine se dégrader, perdre de la valeur. C'est pourtant ce qui lui arrivera dans un pays qui ira se mourant petit à petit.

Alors, aidez-nous à le faire vivre, louez vos logements à de jeunes familles! Faites-le vite, dans les mois qui viennent pour nous permettre d'abord de sauver cette classe menacée à l'école, puis, à plus long terme, pour assurer la survie du pays.

Gérard DEGLISE





A l'approche des beaux jours, un bilan de milieu de saison : le nombre des inscriptions au Club est à peine inférieur à celui de l'année passée à la même époque.

Merci à la fidélité de nos joueurs, en particulier à ceux qui, ne jouant pas très souvent dans l'année, continuent malgré tout à prendre leur carte, permettant ainsi au Club de s'améliorer, d'envisager des aménagements meilleurs pour le confort et l'agrément de tous.

Les principales manifestations prévues, pour ce printemps et cet été:

- du 5 au 10 Avril, première semaine des vacances scolaires de Pâques: tournoi des Jeunes (nés en 1970 ou après et étudiants de tout âge). Inscriptions au tableau de la mairie.
- Les 4 et 5 Juin: tournoi surprise de double, ouvert à tous les membres adultes du Club.
- Le 26 Juin: tournoi de ping-pong sur la place de Lhuis, ouvert à tous, membres du Club ou non.
- Les 30 et 31 Juillet, tournoi de l'école de tennis pour les minimes, benjamins et poussins (nés en 1974 ou après).
- Les 20-21 et 27-28 Août: tournoi intérieur du Club, pour les joueurs du Club nés en 1973 ou avant.

L'école de tennis reprendra son activité le mercredi 20 Avril ; inscription indispensable des enfants (nés en 1974 ou après) auprès de Madame Guyot à la mairie.

Les cadets et juniors (nés entre 1973 et 1970) qui voudraient suivre un entraînement doivent également s'inscrire dans les mêmes conditions. Nous établirons avec eux un horaire qui leur convienne.

A la veille du véritable début de cette saison de tennis, je vous souhaite un soleil favorable, et vous souhaite, à tous, une forme étincelante.

Le Président
Michel Burkhart.

S O U D E S E C O L E S

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

UN BILAN ENCOURAGEANT:

A mi-chemin de l'année scolaire le point que nous pouvons faire de nos activités est très satisfaisant.

Notre repas dansant de Novembre a connu un regain de succès... Pour conforter et améliorer celui-ci, le Bureau hésite entre innovation (changement d'orchestre ? introduction d'une partie spectacle genre illusionniste, imitateur ?) et maintien de ce qui est devenu une tradition (accordéon, musette). Afin de nous aider dans ce choix, vous qui serez nos invités et que nous souhaitons avant tout satisfaire, faites nous connaître votre avis, vos souhaits !

La mise en place d'un Loto, une première pour nous, a rencontré un bon écho et la satisfaction des participants peut nous laisser espérer que, l'an prochain, cette manifestation que nous reconduirons sans doute, sera un grand moment de la vie lhuisarde. Un regret : nous ne pourrons vous présenter comme l'an passé une soirée théatrale. en effet, nos amis de Villebois n'étaient pas libres au moment où la salle des Fêtes était disponible, mais ce n'est que partie remise !

Notre prochain rendez-vous, ce sera le 5 Juin sur le stade, la fête sportive cantonale des enfants. Ceux-ci grâce à votre générosité ont déjà pu bénéficier d'une classe de neige, de sorties de ski et sans doute d'autres activités pour la fin de l'année.

Merci pour eux, merci de votre soutien.

Pour le Bureau
Gérard Déglise.



CM 1 & 2

E C O L E D E M U S I Q U E

\$

La première manifestation organisée par l'Ecole de Musique pour la saison 87-88 a remporté un vif succès, près de 200 repas ont été servis à l'occasion de notre "Poule au Pot". Une grande réussite grâce à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, par leur présence et leur aide, à l'organisation de cette soirée. Un grand merci à tous.

Le lendemain, sept de nos jeunes musiciens accompagnés de leur Professeur se sont déplacés à Saint-Benoit afin d'assurer l'animation musicale au cours d'un repas regroupant plusieurs paroisses. Beaucoup de trac pour les jeunes... mais pleine satisfaction pour tous.

Plusieurs élèves accentuent leur travail afin de préparer les concours annuels qui se dérouleront à Villeurbanne les 26 et 27 Mars et à Saint-Laurent-sur-Saône les 18 et 19 Juin. Qu'ils soient récompensés de leurs efforts et qu'ils décrochent diplômes et médailles.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 Mai pour l'audition musicale, au cours de laquelle nos jeunes musiciens se produiront. Venez nombreux les encourager, ils le méritent.

La Présidente:
Colette Roulet.

NAISSANCES 1987

19 Mars 1987	Marine Julie BEURET
25 Mars 1987	Lilian BRUNIER
4 Juillet 1987	Magali Clémence DAUBORD
19 Mai 1987	Audrey DEGRENDELE
28 Janvier 1987	Safiye DEMIR
17 Août 1987	Stéphanie Claire GARRIGUES
22 Mai 1987	Candice Marie GARTNER
1er.Avril 1987	Stéphanie MORIN
30 Août 1987	France Lucienne jeanine NEEL
13 Novembre 1987	Aurélien PERRIER
21 Février 1987	Laetitia Christine POUCHOY

A L E R T E A U X P O U V O I R S P U B L I C S

Dans l'Ain, on le sait, on est bien! A Saint-Martin et Charantonod aussi ! Comme disait une dame il y a quelques années sur ce même journal : à Saint-Martin il fait bon vivre... mais voilà, depuis:

- Des chiens que leurs propriétaires, leurs maîtres, laissent vagabonder, circulent jour et nuit jusque dans nos forêts. Au passage souvent ils aboient, interrompant notre sommeil la nuit, ou créant du désordre dans nos petites rues, et jusque dans nos cours et jardins. Pourtant dans l'Ain il y a la rage, mais aussi il y a des moutons dans les prés, des poules dans les basses-cours. Un arrêté de la Préfecture préconise des poursuites contre les propriétaires des chiens en divagations ! mais tout le monde s'en fout !...

- D'autre part, nous avons un réseau de sentiers de randonnée pédestre dont ... nous pouvions être fiers à Lhuis. Moi-même je pratique ce sport salubre, revivifiant. Il y a quelques années j'étais présent à une réunion de responsables pour le Bas-Bugey (entretien des sentiers etc...) On nous avait dit : "entretenez vos sentiers, mais surtout, n'en faites pas des avenues". Et voilà que depuis deux ans, comme par miracle, les petits sentiers où l'on pouvait sauter de pierre en rocher, de rocher sur terre rocailleuse, sont devenus plus larges. Le résultat ? prenez votre petit sentier devenu grande artère un jour de printemps ou d'automne, et vous serez croisés ou doublés (en vous jetant vivement sur le côté) par des motos gueulantes de toute leur mécanique, ou des compagnies de 4 x 4 (j'en ai compté jusqu'à quinze en colonne immatriculés dans l'Isère) qui vous projettent des pierres et vous font respirer à pleins poumons leur gaz de fuel ou autre mélange. J'en ai parlé à des responsables... mais rien n'a été fait pour arrêter ce qui peut l'être: le mal qui ronge nos forêts. Pour un retour au calme dans ce qui a été créé pour être calme, où l'on pourra encore entendre un chant d'oiseau, ou découvrir au tournant d'un chemin une biche ou une famille de marcassins.

Alors Messieurs des Pouvoirs Publics qui avez le devoir de faire respecter les Lois et la nature, ne pouvez-vous entreprendre ou faire entreprendre une chasse aux chiens errants, verbaliser les propriétaires récidivistes - et, pour nos sentiers, faire poser des panneaux d'interdiction aux engins à l'entrée de chacun ? - Cela s'est fait dans d'autres communes, et la Loi c'est la Loi, - Pourquoi pas à Lhuis ? Et c'est si peu coûteux !!

Camille Bongibault.

VOTRE CENTRE DE SECOURS EN 1987

.....

Au cours de l'année écoulée, vos pompiers ont effectué 80 sorties, contre 94 l'année précédente. Une baisse donc assez sensible, moins 15%. Des chiffres qui ne peuvent que nous réjouir, car ils prouvent que les difficultés ont été moins nombreuses sur notre secteur d'intervention.

A ce sujet il est peut-être bon de rappeler que le Centre de Secours intervient en premier appel sur les communes de Brégnier Cordon, Saint-Benoit, Groslée, Marchamp, Innimont, Lompnaz et Seillonaz.

Les sorties se répartissent comme suit:-Feux: 9 au lieu de 18, 4 à l'intérieur de la commune, et 5 à l'extérieur. Secours à victimes: accidents graves nécessitant une intervention urgente, 32 au lieu de 46, dont 13 sur la commune au lieu de 27 et 19 à l'extérieur (même chiffre que l'année précédente). Sorties diverses: 39 au lieu de 30 dont 3 sans intervention.

Les pompiers ont participé à une manoeuvre par mois, avec chaque fois un thème différent. D'autre part, plusieurs d'entre eux ont participé à des stages de formation qui se sont déroulés à Belley. Joël Vuillerod a ainsi réussi ses examens de spécialiste en ranimation et en secours routier. D'autre part, Frédéric Vigneron et Guy-Roland Bonsacquet ont réussi leur examen de Caporaux, tandis que Dominique Vuillerod obtenait son brevet de Sous Officier. Les stages ont lieu à Belley, au Centre de Secours Principal, ainsi que les examens de secourisme, tandis que les examens de gradés ont lieu à Bourg à la Direction Départementale des Services d'Incendie. Chaque stage nécessite 5 samedis complets d'instruction sans compter les révisions dispensées sur place.

Compliments à ces jeunes pompiers qui croient en leur mission et font le maximum pour obtenir une bonne qualification.

D'autre part nous avons enregistré l'engagement de deux nouveaux sapeurs, Gérard Guyot et Roger Perrier, ce qui nous permet de maintenir notre effectif à 29, plus le Capitaine Médecin, le Docteur Perroud.

Au cours de l'année, grâce à votre générosité lors de la vente des calendriers et aussi par les dons que vous nous adressez l'Amicale des pompiers a participé d'une façon importante au financement des équipements et aux frais de formation:

Achat de matériel d'intervention: 7.228 Francs (valise d'urgence, équipement complémentaire pour oxygène portatif 100ℓ, produit anti-frelons etc...)

5944 francs pour équipement de matériel de sauvetage en montagne.

2320 francs de petites fournitures pour amélioration des locaux et accessoires divers.

2681 francs pour l'achat de casquettes d'intervention, lorsque le casque n'est pas nécessaire.

Enfin 3773 francs de frais de stage (transport et repas).

Soit un total de 21.946 francs.

Comme vous le voyez, vos pompiers savent faire preuve de civisme et emploient utilement l'argent que vous leur adressez.

Au nom de tous je vous remercie sincèrement pour votre générosité qui nous permet d'améliorer nos équipements pour un meilleur service auprès des populations placées sous notre protection.

Etant à votre disposition 24 heures sur 24 chaque fois que vous êtes en difficulté, je vous prie de croire à nos sentiments les plus dévoués

Le Chef de Corps: Lieutenant E.Buisson.

COMITE DES FETES

Suite au retrait de Marcel Bonnard de la présidence du Comité des Fêtes de Lhuis, un nouveau bureau a été constitué lors de l'Assemblée Générale du 2 Mars 1988:

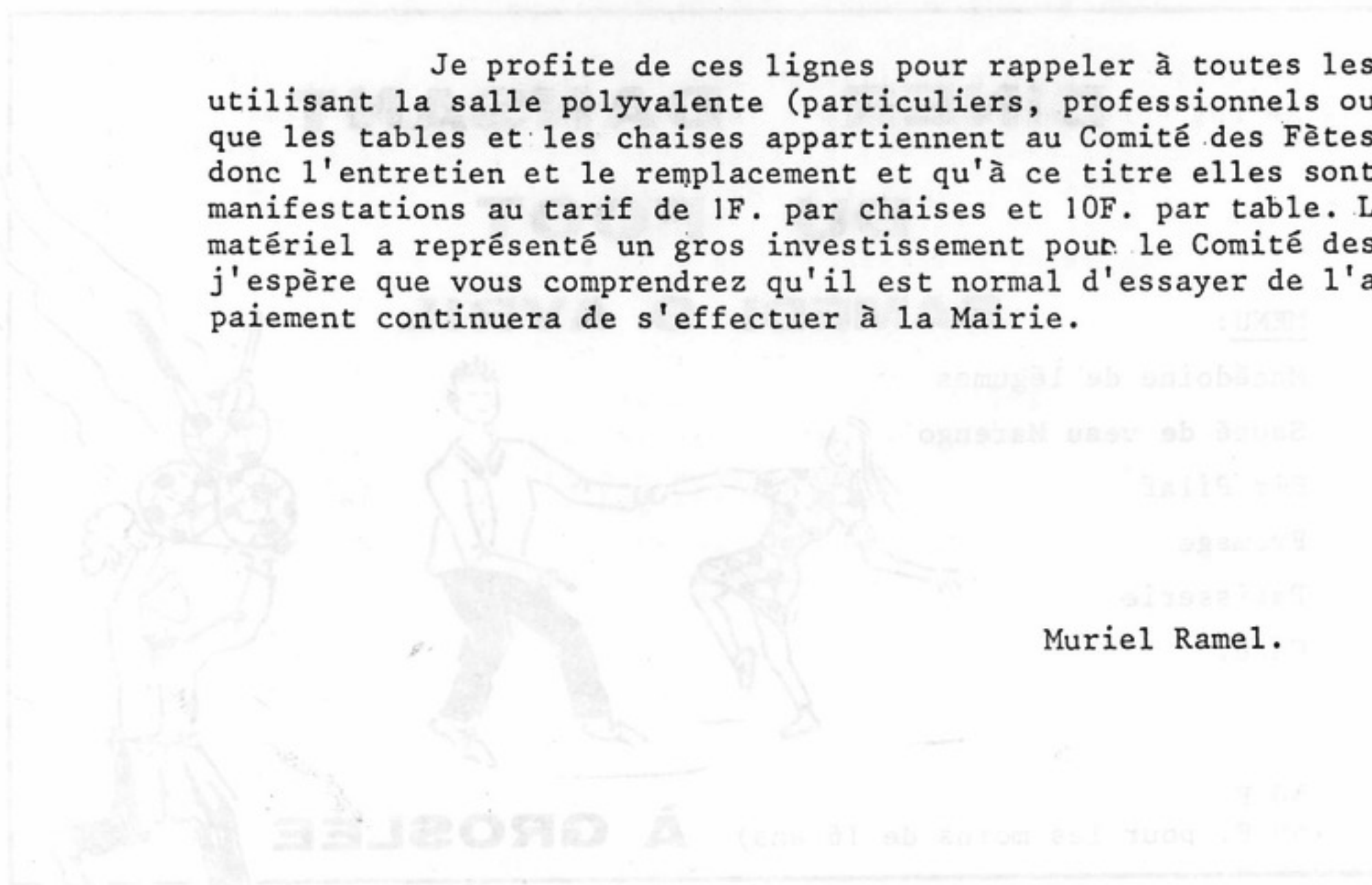
Présidente: Muriel Ramel, Vice-Président: Guy Brunier,
Trésorier: Bernard Giroud, Trésorier-Adjoint: Gérard Guyot,
Secrétaire: Gérard Traina,
Assesseurs: Roland Pouchoy et Guy Vallin.

Lors de cette réunion nous avons tracé les grandes lignes de la prochaine vogue de ce 15 Août. Trois bals seront organisés, dont 2 gratuits, ceux du Samedi et du Dimanche soir; et bien sûr la course cycliste et le feu d'artifice auront lieu le lundi 15 Août, suivis d'un bal avec UFO.

L'équipe du Comité a bien voulu me faire confiance et je l'en remercie. Mais toute ma bonne volonté ne compensera pas mon inexpérience. Heureusement, les "Anciens" ont promis de m'épauler et l'équipe bien rodée sera fidèle au poste, pour QUE LA FETE CONTINUE!!!

Je profite de ces lignes pour rappeler à toutes les personnes utilisant la salle polyvalente (particuliers, professionnels ou associations) que les tables et les chaises appartiennent au Comité des Fêtes qui en assume donc l'entretien et le remplacement et qu'à ce titre elles sont louées pour les manifestations au tarif de 1F. par chaises et 10F. par table. L'achat de ce matériel a représenté un gros investissement pour le Comité des Fêtes et j'espère que vous comprendrez qu'il est normal d'essayer de l'amortir. Le paiement continuera de s'effectuer à la Mairie.

Muriel Ramel.



FOOT

E. S. GROSLEE - LHUIS - SAINT-BENOIT

Notre Club qui regroupe des éléments des 3 communes, connaît cette saison une réussite assez exceptionnelle. Les cinq équipes obtiennent des résultats plus que satisfaisants.

- Les poussins et les pupilles se comportent très bien dans leur série respective.
- Les cadets avec les Kervadec, Giroud, Catcel, Galland, Duport, Mermillod, Puthod, Garin, Antoine, Levrat et Bonsacquet tiennent la dragée haute à Belley, Lagnieu ou Virieu-Le-Grand.
- Les équipes seniors sont classées toutes deux en 2^{em}. position de leur poule et sont toujours en course pour la montée en division supérieure. De plus l'équipe I, lors du 13 Mars a obtenu son billet pour les 1/2 finales de la coupe du Bugey après un match d'une grande intensité face à Béon.

Du point de vue des installations, le terrain de jeu de la Plaine donne entière satisfaction et peut-être considéré comme l'un des meilleurs de la région. L'aménagement des vestiaires n'est pas terminé mais le chantier reprendra au printemps et l'on espère entamer la prochaine saison dans d'excellentes conditions.

Pour vivre la société a toujours besoin de moyens financiers plus importants et notre budget annuel s'amplifie d'année en année: aussi elle organise un dîner dansant avec son samedi 9 Avril à la salle polyvalente de Groslee. Nous invitons toute la population à participer. Des cartes au prix de 80 F. pour les adultes et 50 F. pour les moins de 16 ans sont disponibles chez divers commerçants, auprès des joueurs ou du Président Mermillod (74-39-71-85).

M.Mermillod.

DINER DANSANT DU FOOT SAMEDI 9 AVRIL

MENU:

Macédoine de légumes
Sauté de veau Marengo
Riz Pilaf
Fromage
Pâtisserie
Café.



80 F.
(50 F. pour les moins de 16 ans)

À GROSLÉE